

Traitements sanitaires des bovins Conventionnels et biologistes sur deux schémas bien distincts



Erika Moussel

(Inter Bio Normandie)

























La Problématique

- Thème transversal au bien-être animal et à l'environnement
- Objectif: caractériser la pression d'utilisation des produits phyto-pharmaceutiques





















- La prévention : C'est la règle prioritaire.
- Elle passe par une action sur le milieu extérieur (sol, logement) sur l'alimentation et sur l'animal.
- L'éleveur ne doit pas laisser un animal en souffrance, il a l'obligation de soins
- La législation en vigueur s'applique sans réserve.























- Si un animal vient à être malade ou blessé, il est traité immédiatement, si nécessaire dans des conditions d'isolement et dans des locaux adaptés.
- Utiliser de préférence les *produits phytothérapiques, les* produits homéopathiques, les oligo-éléments aux médicaments allopathiques,
 - à condition qu'ils aient un effet thérapeutique réel sur l'espèce animale concernée
 - et sur l'affection pour laquelle le traitement est prévu





















- Si *les thérapies alternatives* se révèlent inefficaces pour combattre la maladie ou traiter la blessure
- Si des soins sont indispensables pour épargner des souffrances ou une détresse à l'animal,
 - Il est possible de recourir à des médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou à des antibiotiques
 - Sous la responsabilité d'un vétérinaire.





















- **Les limitations**:
- Un animal ou un groupe d'animaux ne peut recevoir :
 - au cours d'une période de douze mois plus de trois traitements
 - ou plus d'un traitement si leur cycle de vie productive est inférieur à un an, à base de médicaments allopathiques
 - → les animaux concernés ou les produits obtenus à partir de ces animaux ne peuvent être vendus en tant que produits biologiques
 - → les animaux sont soumis aux périodes de conversion

En dehors des vaccinations, des traitements antiparasitaires et des plans d'éradication obligatoires





















- Les interdits:
- L'utilisation préventive de médicaments allopathiques.
- L'utilisation de substances destinées à stimuler la croissance ou la production
- L'utilisation d'hormones ou de substances analogues en vue de maîtriser la reproduction ou à d'autres fins (par exemple synchronisation des chaleurs)
- Bolus, diffuseurs sont interdits























- Données collectées en fermes reflétant la conduite sur l'année 2009
- Impact FCO....
- Distinction entre traitements allopathiques et médecines alternatives
- Enregistrements: des traitements totaux, par animal, en fonction des médecines pratiquées, description fine de la consommation dans certaines catégories de produits pharmaceutiques, analyse des frais vétérinaires...





















Antibiotiques

Nombre de traitements antibiotiques pour mammites

Nombre de traitements antibiotiques pour tarissement

Nombre de traitements antibiotiques (hors mammites et tarissement)

Antiparasitaires

Nombre de traitements à large spectre (type ivermectine)

Nombre de traitements antiparasitaires (sauf ivermectine)

Nombre d'animaux traités avec un bolus (ou diffuseur)

Traitements hormonaux

Nombre de femelles traitées pour un groupage de chaleurs

Autres animaux traités avec des hormones (traitements curatifs)

Anti inflammatoires

Nombre de traitements anti inflammatoires réalisés

Autres interventions allopathiques

Nombre de calmants utilisés

Nombre de réhydratants utilisés

Nombre d'antalgiques utilisés

Vaccins

IBR

Diarrhée collibaccilaire

BVD (Diarrhée virale)

RSV

FC0

Enterrotoxémie

Médecines alternatives

Homéopathie

Phytothérapie

Aromathérapie

Autre, précisez:

Autre, précisez:



9



Méthode : enquête en élevages

- « Traitement vétérinaire » : Tout traitement curatif ou préventif entrepris contre une pathologie spécifique (Journal officiel de l'Union Européenne, 2008)
- **Un traitement** = un ensemble d'interventions nécessaires au soin d'une pathologie pour un animal ou dans le cadre d'un système préventif, sans tenir compte des actions mécaniques.













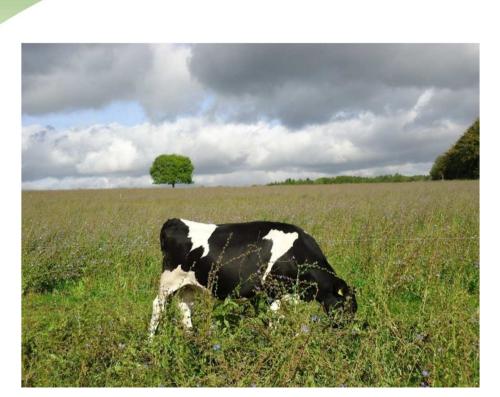












LES TRAITEMENTS SANITAIRES EN SYSTÈMES LAITIERS























Une différence majeure en nombre de traitements entre la filière biologique et conventionnelle

	Systèmes bovins lait			
	Agriculture biologique	Agriculture conventionnelle	Différence significative	
Nombre d'élevages	48	48	-	
Effectifs moyens (têtes)	136	142	-	
Moyenne des traitements totaux	236	339	S	
Moyenne traitements totaux hors MA* et FCO**	78	244	S	
Traitements moyens par tête	1,6	2,4	S	
Traitements par tête hors MA* et FCO**	0,5	1,7	S	

* MA: Médecines Alternatives

** FCO: Fièvre Catharrale Ovine















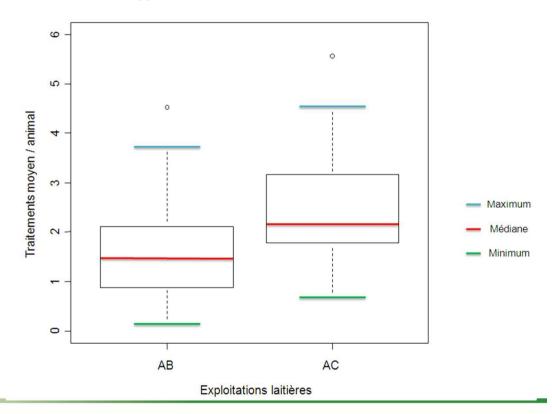






Moins de traitements sanitaires chez les éleveurs bovins lait biologiques

Distribution des exploitations laitières suivant le nombre de traitements sanitaires moyen par animal (tous types de traitements confondus)

















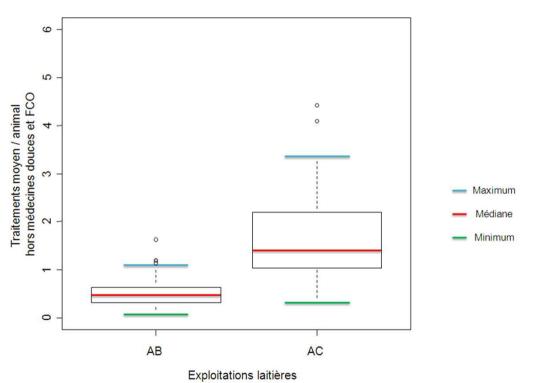






0,5 traitements allopathiques par animal et par an en AB

Distribution des exploitations laitières suivant le nombre de traitements sanitaires moyen par animal hors MA et FCO



- Les éleveurs biologiques restent nettement moins interventionnistes que leurs collègues conventionnels
- Seuil de 3 traitements allopathiques est même atteint par plus de 80 % des éleveurs conventionnels (éleveurs suivis dans le cadre des réseaux d'élevage)

















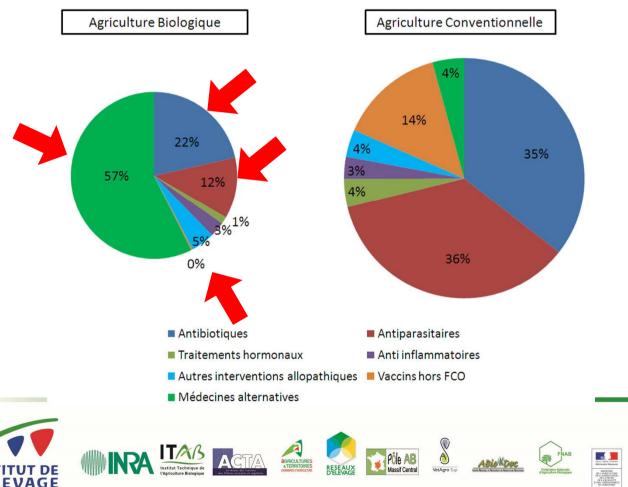




14

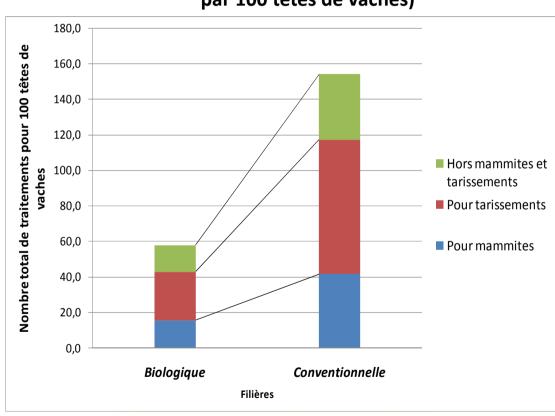
Les médecines douces privilégiées en première intention chez les éleveurs biologiques

Répartition des traitements sur les bovins laitiers hors vaccinations FCO



Antibiotiques: mêmes utilisations, mais 3 fois moins en bio

Emploi des antibiotiques selon la filière de production (exprimé par 100 têtes de vaches)



- En AB, comme en agriculture conventionnelle, les ¾ des utilisations d'antibiotiques sont destinés
 - à lutter contre les infections mammaires,
 - et à gérer le tarissement

















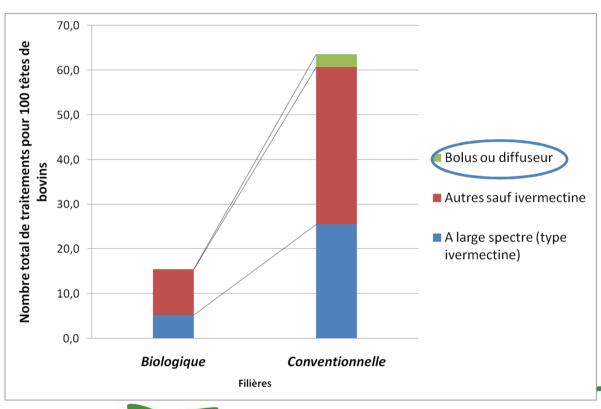






Antiparasitaires: 4 fois moins en bio

Emploi des antiparasitaires selon la filière de production (exprimé par 100 têtes de bovins)



- 90% des élevages conventionnels en utilisent
- 71% des élevages biologiques en utilisent



















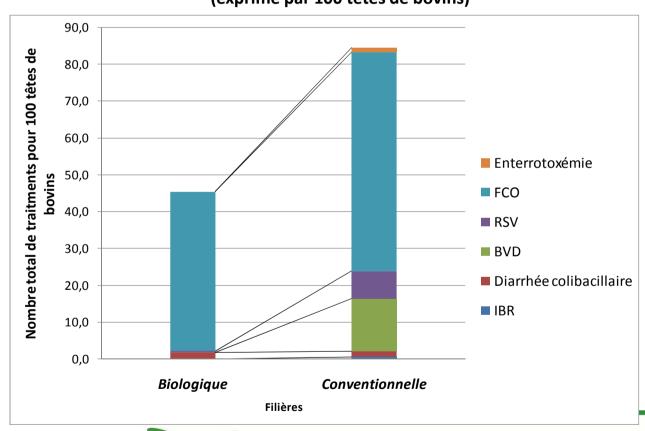






Deux fois moins de vaccinations dans le groupe AB

Fréquences et natures des vaccinations selon le mode de production (exprimé par 100 têtes de bovins)



- 85 % des élevages conventionnels vaccinent
- 44 % des élevages biologiques vaccinent



















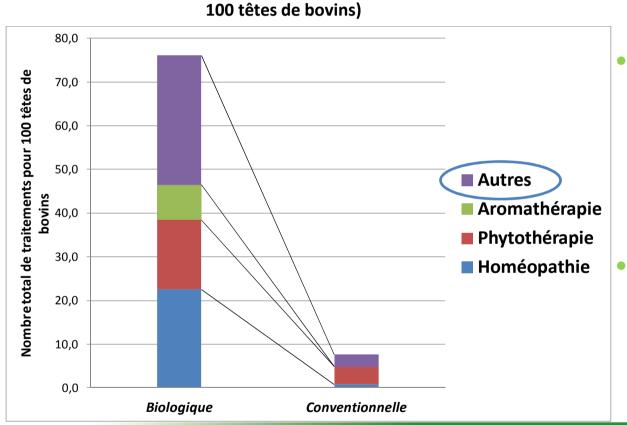






Les médecines alternatives très employées en AB

Médecines alternatives employées suivant le mode de production (exprimé par



- AB: 88 % des élevages pratiquent, en moyenne 75 traitements pour 100 bovins
- AC: un élevage sur deux utilise, en moyenne 7 traitements pour 100 bovins













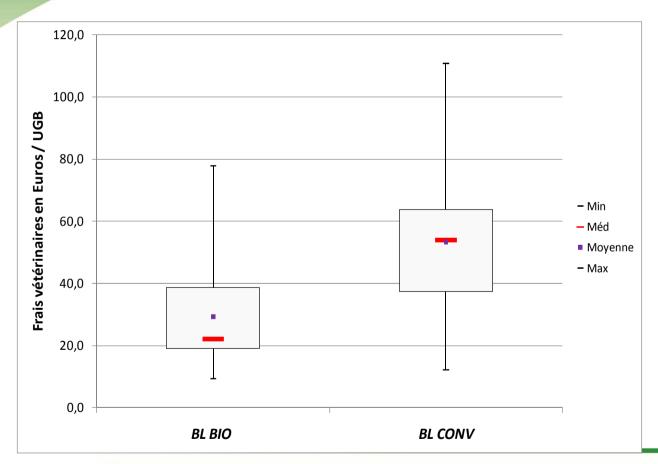








Des frais vétérinaires plus faibles en élevages biologiques



AB: 30 €/UGB, 9 €/1000 litres

AC: 53 €/UGB, 14 €/1000 litres

Ecarts statistiquement significatifs





















La mortalité Bovin laitier

Données 2009

Moyennes	АВ (2009)	AC (2009)
Nombre de VL	66	59
Nbr veaux nés sur expl.	62	57
Nbr veaux morts sur expl avant sevrage	7	7
Nbr de gros bovins morts	3	3
Nombre d'animaux morts	10	10
Taux de mortalité cheptel	7,6	8,5
Taux de mortalité des veaux	11	vs 12,1

<u>Total cheptel BL</u> = VL + taureaux + génisses 1 an + génisses 1-2 ans + génisses > 2ans + mâles 1 an + mâles 1-2 ans + mâles > 2 ans

























LES TRAITEMENTS SANITAIRES EN SYSTÈMES BOVINS VIANDE



























	Systèmes bovins viande		
	Agriculture biologique	Agriculture conventionnelle	Différence significative
Nombre d'élevage	24	24	-
Effectifs moyens (têtes)	163	201	-
Moyenne des traitements totaux	292	479	S
Moyenne des traitements hors MA et FCO	124	296	S
Traitements moyens par tête	1,8	2,4	NS
Traitements par tête hors MA et FCO	0,7	1,5	S

















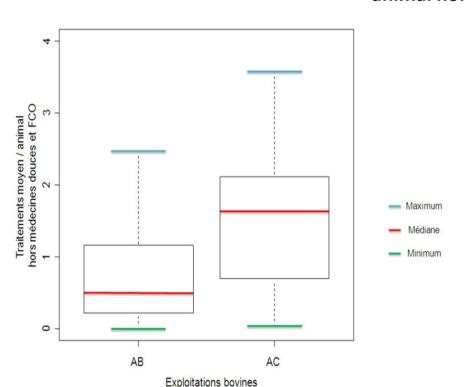






Impact de la fièvre catarrhale sur les soins prodigués aux animaux

Distribution des exploitations laitières suivant le nombre de traitements sanitaires moyen par animal hors MA et FCO



- 75 % des éleveurs biologiques réalisent entre 0,3 et 1,2 traitements par tête et par an.
- La limitation à 3 traitements allopathiques par animal et par an du cahier des charges ne pose aucun problème.
- Ce seuil est atteint par 91 % des éleveurs conventionnels.

















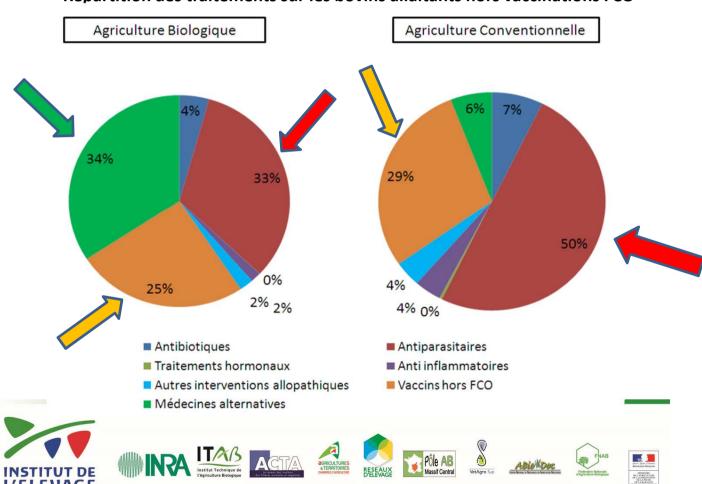






L'usage des médecines alternatives, dominant chez éleveurs biologiques

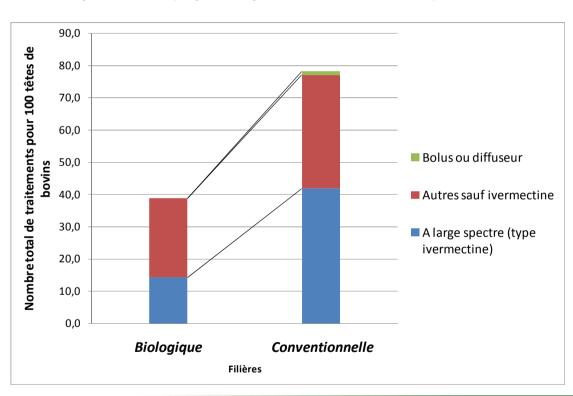
Répartition des traitements sur les bovins allaitants hors vaccinations FCO



22 avril 2013

Antiparasitaires : 2 fois moins en bio

Emploi des antiparasitaires selon la filière de production (exprimés par 100 têtes de bovins)



- AC: 78 traitements pour 100 bovins
- AB: 38 traitements pour 100 bovins
- AC privilégient les antiparasitaires à large spectre

















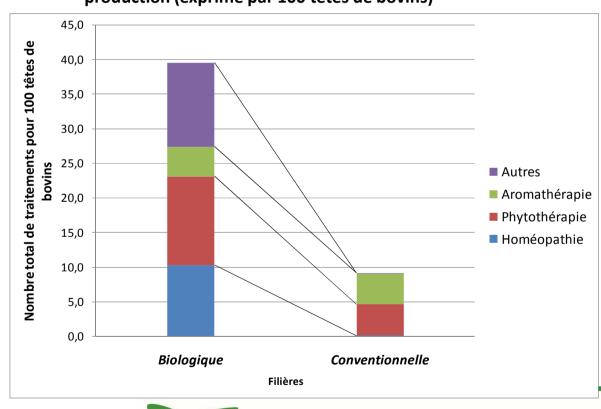






Les médecines alternatives très employées en AB

Médecines alternatives employées suivant le mode de production (exprimé par 100 têtes de bovins)



Elevages qui pratiquent :

AB: 75 %

AC: 17 %















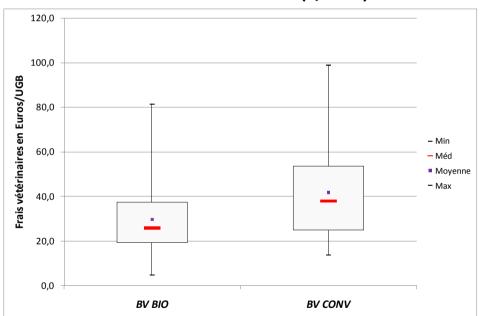






Des frais vétérinaires exprimés aux 100 kgvv relativement proches entre les 2 filières

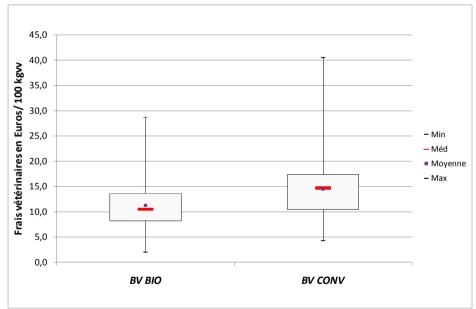
Distribution des frais vétérinaires en exploitations de bovins allaitants (€/ UGB)



AB : 30 €/UGB

AC: 42 €/UGB

Distribution des frais vétérinaires en exploitations de bovins allaitants (€/ 100 kgvv)



AB: 11 €/100 kgvv

AC: 14,5 €/100 kgvv







NS



























- Moins de traitements et moins de traitements allopathiques en élevages biologiques, au regard d'un groupe d'élevages conventionnels aux pratiques sanitaires « raisonnées »
- Utilisation des mêmes antibiotiques en AB vs AC mais avec 3 fois moins de traitements en AB
- En AB, quasi absence de vaccination (hors contexte FCO)
- Economies sur les coûts vétérinaires en élevages biologiques (45%)
- L'utilisation des médecines alternatives permet de réduire les traitements allopathiques tout en maintenant une situation sanitaire satisfaisante comme en témoignent les suivis de références effectués dans ces exploitations AB



















